

RAPPORT DE MISSION

Mission du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charette, à la 28^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est déroulée à Dubaï, aux Émirats arabes unis, du 5 au 9 décembre 2023

Introduction

Le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, a participé à la 28^e Conférence des Parties (CdP-28) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) du 5 au 9 décembre 2023. Le ministre était accompagné de représentants du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et du ministère de la Sécurité publique (MSP).

Le ministre a profité de sa mission à la CdP-28 pour faire valoir plusieurs actions du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques, de transition énergétique et d'électrification des transports sur différentes tribunes, ainsi que lors d'entretiens bilatéraux avec des partenaires de haut niveau. Une mission d'affaires rassemblant une quarantaine d'entreprises québécoises, d'associations industrielles et d'organisations du secteur de la finance durable a également eu lieu lors de la CdP-28. Elle était dirigée par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, M. Pierre Fitzgibbon, et coordonnée par Investissement Québec International.

En guise de rappel, les objectifs poursuivis par la délégation officielle du gouvernement du Québec consistaient à :

- Mettre en valeur le leadership et les initiatives du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques en présentant, notamment, les bénéfices économiques et sociaux de son marché du carbone ainsi que ses initiatives en mobilité électrique et autres technologies vertes;
- Mettre en valeur le rôle des gouvernements infranationaux en matière de lutte contre les changements climatiques et la promotion des meilleures pratiques à l'international;
- Renforcer les liens avec d'autres gouvernements nationaux ou infranationaux engagés dans la lutte contre les changements climatiques afin d'échanger sur leurs meilleures politiques;
- Faire valoir les intérêts du Québec sur certains enjeux des négociations entourant la mise en œuvre de l'Accord de Paris, notamment ceux liés à l'article 6.

Faits saillants des activités du ministre

Le ministre Charette a participé à neuf activités dans le cadre de sa mission à Dubaï dont quelques-unes portaient sur l'importance de réduire la production d'hydrocarbures dans le monde. Notons à cet égard sa participation à la rencontre des membres de la Beyond Oil and Gas Alliance (BOGA) au cours de laquelle le Québec a été nommé coprésident de l'Alliance pour les gouvernements infranationaux. Cette nomination a été rendue publique lors d'une conférence de presse subséquente de la BOGA et a notamment suscité l'intérêt de plusieurs organisations internationales et québécoises. Le ministre Charette a aussi pris la parole sur cette thématique dans le cadre de l'événement intitulé « Subnational leadership in phasing out fossil fuels and accelerating a just energy transition » organisé par la Coalition Under2.

Le ministre Charette a aussi fait valoir l'importance pour les gouvernements de mettre un prix sur le carbone et de réinvestir les revenus dans la transition climatique et économique des économies dans le cadre de sa mission. Deux activités portant sur cette thématique étaient d'ailleurs organisées par le gouvernement du Québec à titre de coprésident de l'initiative Carbon Pricing in the Americas (CPA). Le ministre a ainsi pris la parole dans le cadre de l'événement intitulé « Comment la collaboration peut-elle accélérer le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre de la tarification du carbone dans les Amériques afin

d'atteindre les objectifs de net zéro? » qui regroupait quatre membres de haut niveau de la CPA ainsi qu'une représentante de la Banque mondiale. Le ministre a également présidé une rencontre à huis clos de haut niveau de la CPA au cours de laquelle les membres ont pu faire valoir leurs avancées et défis en matière de tarification du carbone au sein de leur juridiction. Le ministre a enfin participé à l'événement North America Carbon Market & Cooperation Leadership Dialogue organisé par la International Emissions Trading Association (IETA) dans lequel il a fait état des succès du marché du carbone lié Québec-Californie qui célèbre son 10^e anniversaire et les bénéfices que l'économie québécoise a pu en retirer.

Le ministre Charette a aussi pris la parole sur plusieurs autres thématiques lors d'activités organisées par des partenaires du Québec, dont notamment la désinformation climatique et la polarisation, les liens entre les enjeux climatiques et de protection de la biodiversité, la pollution plastique et l'entrepreneuriat vert en Francophonie.

Entretiens bilatéraux avec des homologues canadiens et étrangers

Le ministre a eu plusieurs entretiens bilatéraux au cours desquels il a pu discuter d'enjeux et d'engagements partagés avec ses partenaires canadiens et internationaux. L'importance d'éliminer la production et la consommation d'hydrocarbures, la promotion des bénéfices économiques et sociaux de la tarification du carbone et les liens incontournables entre climat et biodiversité étaient au cœur de ces échanges. Notons à cet égard, les rencontres suivantes :

- Entretien avec la ministre des Transports, du Net Zéro et de la Transition juste de l'Écosse, M^{me} Màiri McAllan;
- Entretien avec la directrice générale des changements climatiques du Panama, M^{me} Ligia Castro de Does;
- Entretien avec la présidente du California Air Resources Board, M^{me} Liane Randolph;
- Rencontre avec le directeur général de l'organisation Regions4, M. Jordan Harris;
- Rencontre avec le ministre de l'Environnement et de la Stratégie sur les changements climatiques de la Colombie-Britannique, M. George Heyman;
- Rencontre avec la ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario, M^{me} Andréa Khanjin;
- Entretien avec le ministre de l'Environnement et des Changements climatiques du Canada, M. Steven Guilbeault;
- Rencontre avec le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et maire de Varennes, M. Martin Damphousse.

M. Charette s'est aussi adressé aux membres de la délégation d'affaires lors d'une activité organisée par Investissement Québec International (IQI) et a tenu un dialogue avec les membres de la société civile québécoise présents à la CdP-28 sur certains enjeux des négociations en cours.

En résumé, la participation du gouvernement du Québec à la CdP-28 aura permis d'atteindre les résultats suivants :

- Rayonnement accru de diverses politiques et pratiques exemplaires du Québec sur la scène internationale;
- Réputation renforcée du gouvernement du Québec comme un acteur engagé en matière de décarbonisation sur la scène internationale;
- Message clair aux partenaires internationaux du Québec de sa détermination à accélérer sa lutte contre les changements climatiques et à établir des partenariats à cette fin.

Faits saillants des résultats des négociations à la CdP-28

La CdP-28 a constitué un moment marquant des négociations internationales sur le climat sur plusieurs points. Le premier bilan mondial prévu par l'article 14 de l'Accord de Paris pour évaluer les progrès accomplis collectivement vers la réalisation de ses dispositions, y compris l'atteinte de l'objectif mondial à long terme y a été débattu et adopté. Ce rapport fait état d'une planète qui se dirige vers un réchauffement global de 2,7 °C par rapport à l'ère préindustrielle d'ici la fin du siècle. Ce chiffre, bien supérieur aux objectifs de l'Accord

de Paris, est susceptible d'entraîner des changements catastrophiques dans le climat de la Terre.

Pour arriver à limiter le réchauffement de la planète en dessous de 1,5 °C, les Parties à l'Accord de Paris ont reconnu à la CdP-28 qu'ils devront bonifier leurs contributions déterminées au niveau national pour 2035. Elles se sont entendues pour effectuer des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) profondes, rapides et soutenues de l'ordre de 43 % sous le niveau de 2019 d'ici 2030 et de 60 % sous le niveau de 2019 d'ici 2035 et ce, dans le but d'atteindre le net zéro d'ici 2050, conformément aux conclusions d'un rapport sur la science physique du climat publié par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 2021.

Une autre avancée enregistrée pendant la CdP-28 concerne la décision d'adopter une structure institutionnelle et un cadre de gouvernance afin d'opérationnaliser le Fonds sur les pertes et préjudices créé l'année précédente lors de la CdP-27. Le Fonds vise à éviter, à minimiser et à traiter les pertes et préjudices associés aux impacts des changements climatiques, y compris les événements météorologiques extrêmes et les événements à évolution lente, sur les économies, les infrastructures, les moyens de subsistance, les systèmes alimentaires, la biodiversité, etc. À la fin de la CdP-28, le Fonds a reçu des engagements de financement de plus de 600 millions de dollars américains, dont des contributions peu élevées de 17,5 millions \$US des États-Unis et de 16 millions \$CAN du Canada.

Enfin, pour la première fois dans l'histoire des CdP, les Parties ont également convenu d'effectuer une transition pour éliminer le recours aux énergies fossiles (« *transitioning away from fossil fuels* – 28d) dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant les actions au cours de la présente décennie, afin d'atteindre le niveau net zéro d'ici 2050, conformément aux recommandations de la science sur le climat.

Les gouvernements infranationaux ont également su tirer leur épingle du jeu lors de cette conférence par l'entremise d'initiatives, d'activités et de libellés dans les décisions de la CdP-28 visant à favoriser la collaboration multi-niveau, notamment en matière de consultation et de financement.

Étapes à venir et suivi

La prochaine CdP, la CdP-29, se tiendra à Bakou, en Azerbaïdjan du 11 au 22 novembre 2024. On y poursuivra les discussions amorcées lors des CdP précédentes sur les modalités de mise en œuvre de l'Accord de Paris, dont les programmes de travail sur l'adaptation et l'atténuation des émissions de GES. La réforme du système financier mondial sera aussi au cœur des discussions à la CdP-29 afin que ce dernier réponde aux impératifs climatiques.

En prévision à la tenue de la CdP-29, le Québec travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires québécois et internationaux afin de contribuer à accélérer la décarbonisation de son économie et celle de la communauté internationale. La promotion de la tarification du carbone, l'élimination de la production d'hydrocarbures et le financement international seront notamment au cœur de ses travaux préparatoires à la conférence de Bakou.